

## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

*Je soussignée, Gisèle TRENTIN,  
Adjointe déléguée à l’Urbanisme au Maire de la commune d’Auribeau-sur-Siagne,*

*certifie avoir procédé à l’affichage sur les panneaux de la commune :*

- Montée de la Mairie,
- 6, rue de la Maaronne
- 264, chemin de Pierrenchon
  - 1, domaine de Siagne
  - 926, chemin du Gabre
- 16, chemin du Haut Couloubrier
  - 341, route de Cannes

*de l’information relative à l’ouverture de l’enquête publique concernant :*

***L’élaboration du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de la commune d’Auribeau-sur-Siagne,***

*et ce, de manière visible et continue, à compter du 30 septembre 2025,  
conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.*

*Auribeau sur Siagne, le 30 septembre 2025*

***Adjointe déléguée à l’Urbanisme  
Gisèle TRENTIN***







Affiché le : 30.09.2025  
Retiré de l'affichage le :

## AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

AFFERENT A L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE  
DU 15 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2025

Le Conseil municipal n°2025/00157, en date du 22 septembre 2025, Madame le Maire d'Auribeau-sur-Siagne a présenté l'ouverture d'une enquête publique unique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs, du mercredi 15 octobre au lundi 17 novembre 2025 inclus.

A cet effet, par Décision n° 250900025-06 du Tribunal Administratif de Nice, en date du 30 juillet 2025, Monsieur Gérard MONDELLO a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et Madame Patricia SCHWITZEL en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par Monsieur le Commissaire Enquêteur seront mis à la disposition du public à la Mairie d'Auribeau-sur-Siagne du mercredi 15 octobre au lundi 17 novembre 2025 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit :

du LUNDI au VENDREDI de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

- Vendredi 17 octobre 13h30 - 16h30
- Mercredi 22 octobre 9h30 - 12h30
- Vendredi 11 octobre 9h30 - 12h30
- Vendredi 14 novembre 13h30 - 16h30

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler des observations et propositions :

... sur le registre papier d'enquête, à la disposition du public sur le lieu d'enquête.

Par courriers postaux envoyés au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, pour le PLU, Mairie de la Mairie, 06810 AURIBEAU-SUR-SIAGNE.

• Par lettres déposées sur le lieu d'enquête lors des permanences du commissaire enquêteur et tout au long de l'enquête,  
- Ou par courriel à l'adresse suivante : [plu@auribeau-sur-siagne.fr](mailto:plu@auribeau-sur-siagne.fr)

Les observations reçues par voie postale à l'adresse de la mairie doivent parvenir au plus tard le 17 novembre 2025 à 16h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Le dossier complet du PLU sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.auribeau-sur-siagne.fr](http://www.auribeau-sur-siagne.fr)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir un exemplaire papier complet du dossier du PLU après de la mairie d'Auribeau-sur-Siagne, dès la publication de l'arrêt d'ouverture d'enquête publique. La demande sera à déposer auprès de la commune d'Auribeau-sur-Siagne - Mairie - Mairie de la Mairie, 06810 AURIBEAU-SUR-SIAGNE.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie du rapport du Commissaire Enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du Département des Alpes-Maritimes et à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Nice.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune pendant un délai d'un an à compter de la réception des documents par la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et du rapport, et conclusions motivées du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la commune d'Auribeau-sur-Siagne.

Gisèle TRENTIN  
Adjoint au Maire









Gisèle TRENTIN  
Adjoint au Maire



Affiché le : 30.09.2025  
Retiré de l'affichage le :



341, route de Cannes





Affiché le : 30.09.2025  
Retiré de l'affichage le :

# Decrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### RENTRE DE L'ÉPREUVE

Le 15 octobre 2025, à 14h00, aura lieu la rentrée de l'épreuve de la 1<sup>re</sup> année de la formation de technicien supérieur en gestion de la maintenance des véhicules automobiles (GMA) au lycée professionnel de Dauribeu-sur-Sagne.

Le 15 octobre 2025, à 14h00, aura lieu la rentrée de l'épreuve de la 1<sup>re</sup> année de la formation de technicien supérieur en gestion de la maintenance des véhicules automobiles (GMA) au lycée professionnel de Dauribeu-sur-Sagne.

### Octobre Rose

SAISON 4 OCTOBRE 2025

- 9h00 : Ouverture de la saison
- 9h30 : Conférence
- 10h00 : Conférence
- 10h30 : Conférence
- 11h00 : Conférence
- 11h30 : Conférence
- 12h00 : Conférence
- 12h30 : Conférence
- 13h00 : Conférence
- 13h30 : Conférence
- 14h00 : Conférence
- 14h30 : Conférence
- 15h00 : Conférence
- 15h30 : Conférence
- 16h00 : Conférence
- 16h30 : Conférence
- 17h00 : Conférence
- 17h30 : Conférence
- 18h00 : Conférence
- 18h30 : Conférence
- 19h00 : Conférence
- 19h30 : Conférence
- 20h00 : Conférence
- 20h30 : Conférence
- 21h00 : Conférence
- 21h30 : Conférence
- 22h00 : Conférence
- 22h30 : Conférence
- 23h00 : Conférence
- 23h30 : Conférence
- 24h00 : Conférence
- 24h30 : Conférence
- 25h00 : Conférence
- 25h30 : Conférence
- 26h00 : Conférence
- 26h30 : Conférence
- 27h00 : Conférence
- 27h30 : Conférence
- 28h00 : Conférence
- 28h30 : Conférence
- 29h00 : Conférence
- 29h30 : Conférence
- 30h00 : Conférence
- 30h30 : Conférence
- 31h00 : Conférence
- 31h30 : Conférence

## AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

AFFIRMÉE À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
DU 15 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2025

Par l'arrêt municipal n° 2309020251, en date du 22 septembre 2025, l'assemblée municipale a décidé de lancer une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dauribeu-sur-Sagne.

Le projet de PLU est disponible au public à la mairie de Dauribeu-sur-Sagne, ainsi qu'à la bibliothèque municipale de la commune.

Les observations et propositions des citoyens sont recueillies par le commissaire enquêteur, M. [Nom], à la mairie de Dauribeu-sur-Sagne.

Le rapport de la commission d'enquête sera remis au conseil municipal le 17 novembre 2025.

Par l'arrêt municipal n° 2309020251, en date du 22 septembre 2025, l'assemblée municipale a décidé de lancer une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dauribeu-sur-Sagne.

Le projet de PLU est disponible au public à la mairie de Dauribeu-sur-Sagne, ainsi qu'à la bibliothèque municipale de la commune.

Les observations et propositions des citoyens sont recueillies par le commissaire enquêteur, M. [Nom], à la mairie de Dauribeu-sur-Sagne.

Le rapport de la commission d'enquête sera remis au conseil municipal le 17 novembre 2025.

### Bien être en équilibre

60+

Le bien-être en équilibre est un état d'équilibre entre le corps, l'esprit et l'environnement.

Le bien-être en équilibre est un état d'équilibre entre le corps, l'esprit et l'environnement.









le 30.09.2025  
Affichage le :

16, chemin du Haut Caroubrier

Caroubrier





30.09.2025  
Affichage le :

Gisèle TRENTIN  
Adjoint au Maire











**AFFICHAGE MUNICIPAL**

**STOP**  
**DEPOTS SALVAGES**  
Respectez votre environnement  
et votre voisinage

**AVIS ENQUETE PUBLIQUE**

Remise de l'affichage le :

Giséle TRENTIN  
Adjoint au Maire



Affiché le : 30.09.2025  
Retiré de l'affichage le :









le: 30.09.2025  
de l'affichage le:



Gisèle TRENTIN  
Adjoint au Maire

*provenance*



# Decrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Article 1. - Les communes de la commune de Pierrenchon sont autorisées à percevoir des taxes de séjour pour les personnes physiques résidant dans la commune de Pierrenchon pendant une durée déterminée.

Article 2. - Les communes de la commune de Pierrenchon sont autorisées à percevoir des taxes de séjour pour les personnes physiques résidant dans la commune de Pierrenchon pendant une durée déterminée.

Article 3. - Les communes de la commune de Pierrenchon sont autorisées à percevoir des taxes de séjour pour les personnes physiques résidant dans la commune de Pierrenchon pendant une durée déterminée.

## Octobre Rose

SAINT-LOUIS OCTOBRE 2025

9h00 - 14h00

• 9h00

• 9h30

• 10h00

• 10h30

• 11h00

• 11h30

• 12h00

• 12h30

• 13h00

• 13h30

• 14h00

• 14h30

• 15h00

• 15h30

• 16h00

• 16h30

• 17h00

• 17h30

• 18h00

• 18h30

• 19h00

• 19h30

• 20h00

• 20h30

• 21h00

• 21h30

• 22h00

• 22h30

• 23h00

• 23h30

• 00h00

• 00h30

• 01h00

• 01h30

• 02h00

• 02h30

• 03h00

• 03h30

• 04h00

• 04h30

• 05h00

• 05h30

• 06h00

• 06h30

• 07h00

• 07h30



Bien être en équilibre

60%

COULÉ ET FILA 320

## AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

AFFÉRENT À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
D'AURIBEAU-SUR-SIAGNE  
DU 15 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2025

Par l'arrêté municipal n° 2025002521 en date du 22 septembre 2025, Madame le Maire d'Auribeu-sur-Siagne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique et continue.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs, du mercredi 15 octobre au lundi 17 novembre 2025.

Le dossier, par décision n° 232000000000 du Tribunal Administratif de Nice, en date du 30 juillet 2025, Monsieur Gérard MONTAUDO a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier, comprenant toutes les études, les plans, les plans de zonage, les cartes et documents, sont à la disposition du public à la Mairie d'Auribeu-sur-Siagne, à la mairie, 15 octobre au lundi 17 novembre 2025, tous les jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 16H30

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

- Vendredi 17 octobre 13h30 - 16h30
- Mercredi 22 octobre 13h30 - 16h30
- Vendredi 31 octobre 13h30 - 16h30
- Mercredi 5 novembre 13h30 - 16h30

Une fois que la durée de l'enquête, aucun pour la présente enquête, du dossier, l'enquête et l'enquête, observations et propositions.

Sur le registre public, l'enquête, à la disposition du public sur le lieu d'enquête.

Les documents produits, envoyés au Commissaire Enquêteur, Monsieur MONTAUDO, au Mont de la Mairie, 15 octobre au lundi 17 novembre 2025.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, pour tenir compte des observations du public et du Commissaire Enquêteur, Monsieur MONTAUDO, au Mont de la Mairie, 15 octobre au lundi 17 novembre 2025.



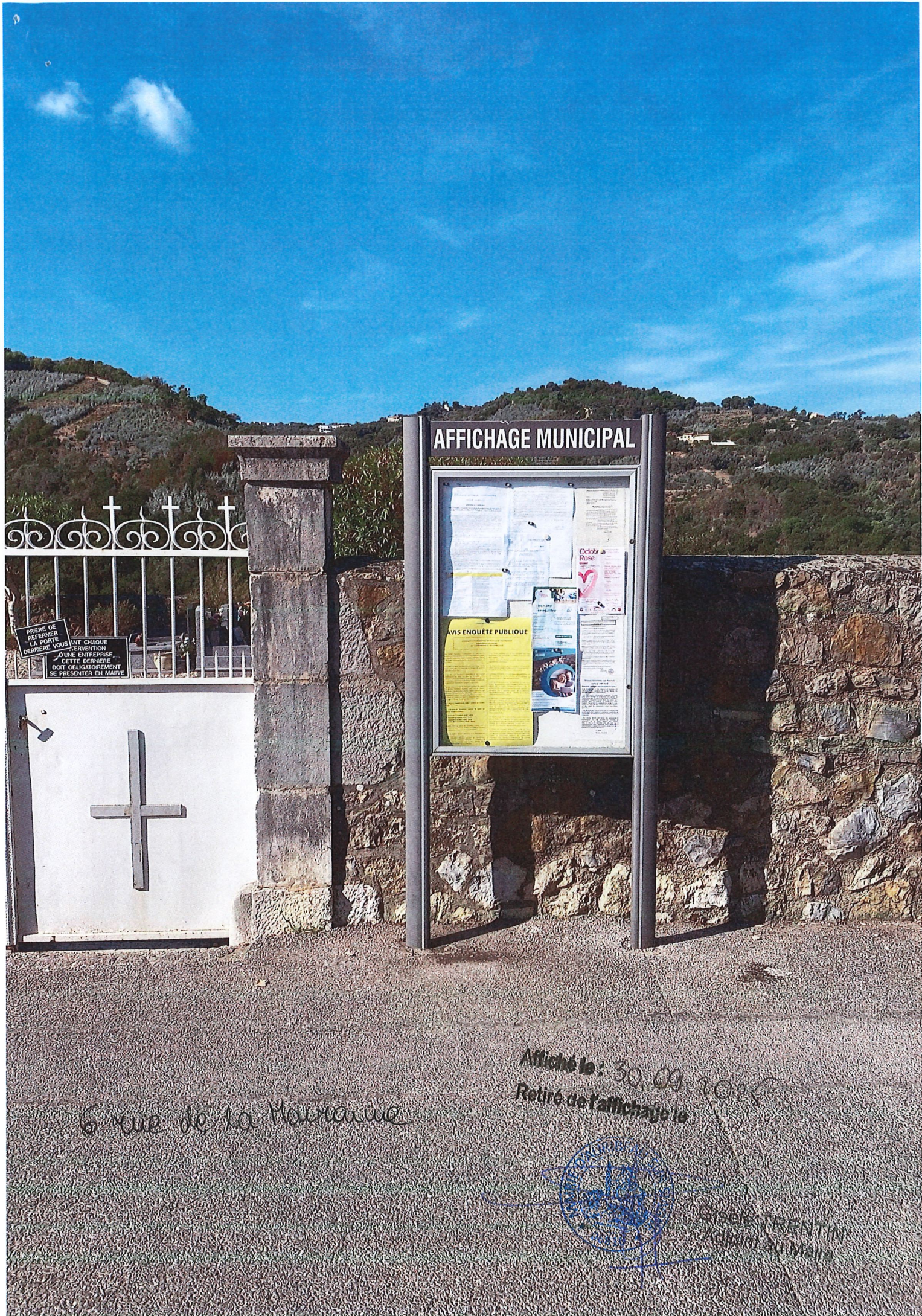
264, chemin de Pierrenchon

fohac

Affiché le: 30.09.2025  
Reçu de l'affichage le:







**AFFICHAGE MUNICIPAL**

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Octobre Rose

PRIERE DE REFERMER LA PORTE DERRIERE VOUS

A CHAQUE VISITE, CETTE DERNIERE DOIT OBLIGATOIREMENT SE PRESENTER EN MAIRIE

6 rue de la Mairie

Affiché le : 30.09.2016

Retiré de l'affichage le :



SUBSTRANTIN

Archives Municipales



